

Accompagner la mise en place des conseils citoyens et favoriser l'acculturation collective des questions participatives

« Trajectoire ressources », centre de ressources des acteurs de la ville Bourgogne et Franche Comté, a initié dès le printemps 2014 un travail de réflexion sur les conseils citoyens. Dans le cadre du projet « Y aller par quatre chemins », l'association invente un dispositif singulier dans l'agglomération de Montbéliard, qui combine le travail collectif d'un groupe de villes et l'accompagnement à la création d'un conseil citoyen dans un site pilote volontaire, la ville du Grand-Charmont. La force de cette expérience tient dans la fabrique collective d'une méthodologie de travail qui ne fait pas l'économie d'une réflexion sur le sens et l'éthique de la participation et incite à bâtir, concrètement, des conseils citoyens où les habitants se trouveraient réellement au centre.

Du groupe d'information au collectif de production

Que fait-on des conseils citoyens ? Un conseil de quartier bis ? Quelque chose d'autre ? Quoi, au juste ? A-t-on besoin de leaders dans un conseil citoyen ? Si oui, comment peuvent-ils ne pas devenir des chefs, s'accaparant la parole et la dynamique collective ? Comment les canaliser ? Faut-il animer le conseil citoyen ? Comment ? Avec quelles méthodes ? Comment favoriser la participation des habitants les plus éloignés de décisions ? Comment inclure les jeunes ?

Ces questions et beaucoup d'autres sont au centre du travail du « collectif de préfiguration » des conseils citoyens de l'Agglomération de Montbéliard, animé par Trajectoire Ressources. Dans un territoire marqué par des oppositions politiques fortes liées à son héritage industriel, il s'agit de construire une démarche partagée, à partir du plus simple dénominateur commun : tous les acteurs s'accordant sur l'intérêt à faire « participer les habitants à la vie du quartier », chacun a sa propre vision de cette participation. Les uns acceptent l'idée de concertation, d'autres lui préfèrent la consultation, certains sont réticents à la proposition de co-construction des contrats de ville ; nombreux sont en retrait par rapport à l'idée d'autonomie des conseils citoyens affirmée par la loi. En réalité, la majorité est prudente face à l'obligation de créer cette nouvelle instance... Ces positions vont pouvoir se débattre au sein du groupe et évoluer, à des rythmes et intensités différentes.

Animé dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'agglomération du Pays de Montbéliard, le collectif de préfiguration se constitue à partir d'un groupe « politique de la ville » pré-existant regroupant, à l'initiative de l'agglomération, chefs de projet et délégués du Préfet. Il va se transformer progressivement en « collectif de production » d'une méthodologie de construction des conseils citoyens. Plutôt que d'imposer une démarche pédagogique préconstruite, le centre de ressources positionne les participants en « demandeurs de méthode » de création des conseils citoyens. Le groupe, composé par huit villes au départ (les sites en veille sont maintenus et les sites entrants intégrés), travaille de juillet 2014 à mai 2015, à raison d'une séance chaque mois avec une quinzaine de participants. Le site pilote du Grand-Charmont est volontaire pour expérimenter la démarche. Plusieurs étapes ont séquencé ce travail.

Les étapes de construction du collectif de production

Le 4 juillet 2014, la restitution par Trajectoire ressources des résultats d'une enquête menée auprès d'une pluralité d'acteurs (élus, techniciens de l'État et des collectivités, associations...) inaugure le travail de réflexion et le débat entre les membres du collectif sur les freins et les leviers à la création des conseils citoyens. Le groupe validera par la suite une stratégie d'animation globale, ainsi que le calendrier avec les étapes et thématiques de travail.

Mais le vrai travail de construction collective va se déclencher, dès décembre 2014, avec l'exploitation de « l'outil de positionnement » proposé par Trajectoire ressources, qui incite chaque commune à « se positionner » (ambitions, responsabilités et échéancier de construction des conseils). Le groupe sort de l'entre soi, car l'outil permet aux chefs de projet de prendre langue avec leurs élus et responsables hiérarchiques. Quelques élus intègrent dès lors le groupe, à égalité avec les autres participants. Des élus participeront aussi à « l'équipe projet » du Grand-Charmont.

Au-delà des intentions, les « postures » adoptées par les professionnels et les politiques facilitent (ou interdisent) la libre expression et l'implication des habitants. Les membres du groupe, réfléchissent, par exemple, au rôle du langage lors de la définition de stratégie de communication et de mobilisation des habitants : quels mots utiliser pour que tel flyer soit lu ? Comment délester une affiche de tout jargon professionnel ? Comment parler pour être compris ? En petits groupes, ils se mettent en scène, découvrent et surmontent les difficultés, s'aguerrissent aussi. Ils expérimentent l'égalité et la coopération entre participants. L'expérience des sites pilotes, initiée dès septembre 2014, joue un rôle positif : les tâtonnements des sites rythment le travail du groupe, décomplexent et permettent d'entrevoir (et de croire) que le travail avec les habitants est possible. Le conseil citoyen du Grand-Charmont se construit sous le regard attentif du groupe, qu'il nourrit, et alimente en retour. D'autres sites démarrent progressivement la démarche de mobilisation des habitants.

Cette démarche est confortée par le rappel de l'importance des conseils citoyens fait par le sous-préfet lors d'une séance plénière réunissant l'ensemble des acteurs de la politique de la ville. L'État est par ailleurs représenté tout au long de cette démarche, à travers le délégué du préfet référent sur les questions de participation, qui suit les travaux du groupe et y apporte des informations, la vision et les principes de l'État.

Et maintenant ?

L'animation - participative - proposée par Trajectoire ressources a joué un rôle déterminant. L'organisme a engagé dans cette initiative des ressources importantes : le directeur et un chargé de mission ont co-construit stratégiquement la démarche, que ce dernier a animé et supervisé ; un deuxième chargé de mission a accompagné et animé « l'équipe projet » du site pilote, secondé par deux stagiaires du DUT intervention sociale, qui ont notamment travaillé sur la participation des jeunes. L'équipe a fait le choix de la production collective, plutôt que la transmission experte de savoirs sur la participation. Les exercices, le travail en petits groupes... ont permis aux participants d'éprouver des manières nouvelles de travailler, auxquelles ils étaient peu accoutumés. Cela a dérouté certains, mais ceux qui ont persisté ont expérimenté des méthodes, des outils, des postures qui les incitent à travailler autrement avec les habitants... Fin mars 2015 le conseil citoyen du Grand-Charmont est constitué et Trajectoire ressources accompagne le groupe d'habitants pour le préparer à une animation autonome de l'instance.

Les villes du collectif de préfiguration lancent leur propre processus local. La première étape du travail se finit avant l'été.

La volonté affirmée du conseil d'administration du centre de ressources de renouer un contact direct avec les habitants engage ce dernier dans un programme pluriannuel sur la participation, partagé avec ses partenaires de Trajectoire Formation. Les enjeux sont nombreux pour réussir la création et le fonctionnement participatif, dans la durée, des conseils citoyens. Comment mutualiser des réponses pertinentes à ces questions et aider les villes à poursuivre une réflexion commune ?

Contacts :

Guillaume Guthleben
06 61 06 28 82
03 81 96 04 02
Trajectoire Ressources

Centre de ressources acteurs de la ville
Bourgogne/Franche-Comté
Trajectoire Ressources / Maison des Métiers de la Ville
www.ressources-ville.org

Thierry Marsiglia, délégué du Préfet
Chargé de mission politique de la ville
Sous-Préfecture de Montbéliard
Tel : 03 81 90 66 55 / 06 45 35 63 95



Premier ministre

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES